ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 11140

Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le projet de programme pour la classe de troisième. En l'espèce, de nombreux professeurs ont fait part de leurs souhaits d'axer la formation en matière d'instruction civique sur les grands débats de la démocratie et plus particulièrement sur le rôle de l'Etat. En conséquence, il lui demande s'il compte prendre en compte cette revendication.

Texte de la réponse

L'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux programmes de la classe de sixième a défini en préambule du programme d'éducation civique de la classe de sixième les finalités et objectifs assignés à l'enseignement de l'éducation civique au collège. La classe de troisième marque la fin d'un cycle d'enseignement. En éducation civique les programmes sont construits, depuis la classe de sixième, sur une progression qui part de la personne pour aller vers le citoyen. Les thèmes étudiés à ce niveau visent à éduquer le jugement tant par la connaissance des institutions politiques que par la compréhension des logiques à l'oeuvre dans la vie politique et sociale. Ils favorisent l'appréhension concrète des valeurs et des principes qui fondent une démocratie. Le programme de la classe de troisième comporte quatre parties : la première, « Le citoyen, la République, la démocratie », explicite les fondements de notre vie politique ; la deuxième partie, « L'organisation des pouvoirs de la République », présente les institutions et l'administration du pays ; la troisième partie, « La citoyenneté politique et sociale », met l'accent sur la vie collective, les acteurs, les modes et les lieux de la participation politique et sociale ; enfin, la quatrième partie, « La défense et la paix », définit les responsabilités de la France au moment où l'évolution du contexte mondial et européen change les données de la défense nationale.

Données clés

Auteur : M. Dominique Dupilet
Circonscription : Pas-de-Calais (6e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 11140
Rubrique : Enseignement secondaire
Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie
Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 mars 1998, page 1284
Réponse publiée le : 27 septembre 1999, page 5609